

Rapport de la rencontre FNEEQ-FEC-FECQ- Fédération des cégeps-MEES

Pour les syndicats du regroupement cégep

Rapport de la réunion qui s'est tenue le 5 juin de 11 h 30 à 12 h.

Étaient présents pour le Ministère : Simon Bergeron (sous-ministre adjoint à l'enseignement supérieur), Esther Blais (affaires collégiales), Michelle Bourgeois (directrice des relations du travail du réseau collégial), Jean-François Constant (affaires étudiantes), Saël Gagné-Ouellet (coordonnateur et adjoint exécutif, formation préuniversitaire et recherche), Vincent Petitclerc (chef de service aux affaires institutionnelles).

Cabinet du ministre Roberge : François Brochu (attaché politique), Martin Maltais (directeur adjoint de cabinet à l'enseignement supérieur)

FNEEQ-CSN : Caroline Quesnel (présidente) et Yves de Repentigny (vice-président)

FEC-CSQ

FECQ

Fédération des cégeps

Scoop : nous avons appris que Martin Maltais lisait assidûment nos rapports. Nous en profitons pour le saluer!

Cette semaine, le MEES avait peu de nouveaux renseignements à nous communiquer. Nous vous les présentons ci-dessous par thème. Par ailleurs, on nous a confirmé la réception de la recommandation adoptée par le regroupement cégep le 28 mai.

Scénarios pour la rentrée de l'automne 2020

Le Ministère n'avait rien de neuf à dire sur le sujet. Il travaille toujours sur les balises, qui devraient être prêtes la semaine prochaine. Selon lui, la consigne des deux mètres de distance s'appliquera toujours pour les personnes âgées de 16 ans et plus à la fin août. L'objectif demeure encore de maximiser la présence des étudiantes et des étudiants sur les campus, mais, bien entendu, dans le respect des directives émises par la Santé publique.

Financement et ressources enseignantes

Le MEES a indiqué qu'il effectuait un suivi du dossier du financement avec les établissements. Il a réitéré que l'ensemble du réinvestissement de 6 % prévu dans le budget de mars dernier était garanti pour 2020-2021 et précisé qu'il s'ajoutait à la hausse de 7 % de l'an dernier. À son avis, comme ces sommes dépassent largement les coûts de système, elles permettront de passer à travers la prochaine année. Il a insisté sur le fait que le gouvernement travaillait fort en ce qui a trait aux finances, car, aux yeux de ce dernier, l'enseignement supérieur constitue une clé essentielle pour sortir de la crise. On nous a affirmé vouloir accroître la réussite sans lésiner sur la qualité des parcours.

Choix des méthodes pédagogiques et de la technologie en enseignement en mode non présentiel

Du côté du Ministère, on nous a dit ne pas avoir l'intention d'imposer des balises quant aux méthodes pédagogiques et aux technologies utilisées en enseignement en mode non présentiel.

La Fédération des cégeps est allée dans le même sens tout en soulignant qu'il fallait instaurer un dialogue puisque, d'une part, une ou un prof ne pouvait exiger de son collègue l'accès à n'importe quelle plateforme et que, d'autre part, ce dernier devait respecter des contraintes technologiques, notamment quant au niveau de sécurité des outils employés. Elle a ajouté qu'on rendrait disponible un éventail de possibilités (toutes possédant des avantages et des inconvénients) à partir duquel des choix pourraient être effectués en fonction des départements et des cours. Il s'agira de faire preuve de souplesse et de s'asseoir avec les gens au niveau local afin de discuter pour trouver les meilleurs compromis. On nous a par ailleurs signalé que, dans certains cégeps, ce sont les enseignantes et les enseignants qui demandent l'utilisation d'une seule plateforme.

En réponse aux préoccupations des étudiantes et des étudiants, qui aimeraient que, dans un même collège, sauf dans le cas de cours plus spécialisés, on ne leur demande pas d'apprendre à maîtriser trop d'outils différents, la Fédération a mentionné que les cégeps prônaient la concertation au sein des programmes (les besoins variant entre ceux-ci), mais qu'il fallait néanmoins respecter la liberté pédagogique des profs. Le message sera toutefois transmis aux DG.

Les directions des technologies de l'information (DTI) du réseau collégial, nous a-t-on appris en outre, se rencontrent fréquemment pour se concerter, pour s'informer de leurs enjeux respectifs de même que pour partager leurs bonnes pratiques.

Enfin, il y a eu quelques mots à propos des débats à l'interne sur les mérites respectifs des modes synchrone (qui facilite le contact avec les étudiant-es) et asynchrone (qui permet de tenir compte de certaines situations particulières), et on s'attend à ce qu'on fasse appel au premier de façon plus importante cet automne de manière à établir une bonne relation avec la population étudiante qui arrive du secondaire.

Budgets pour l'aide financière aux études (AFE) et les services de soutien psychosocial

Le MEES a signalé qu'il avait la volonté de procéder au plus vite à une annonce majeure concernant le rehaussement de l'AFE, ce qui contribuera à remonter le moral des jeunes et à freiner leur désaffection à l'égard de leurs études. Il doit cependant attendre que toutes les étapes du processus d'autorisation aient été franchies et que le Conseil du trésor donne le feu vert à la modification budgétaire. Il devrait également y avoir des ajustements à l'enveloppe destinée aux services de soutien psychosocial.